



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE PLAN BÂTIMENT DURABLE DONNE UN SECOND SOUFFLE A LA RÉNOVATION DU PARC TERTIAIRE : UNE NOUVELLE CHARTE ET DE NOUVEAUX SIGNATAIRES !

La Défense, le 11 octobre 2017

Ce 11 octobre, le Plan Bâtiment Durable a lancé la version 2017 de sa charte d'engagement sur la rénovation du parc tertiaire public et privé. Initiée en 2013, cette démarche volontaire compte désormais 123 signataires impliqués dans l'amélioration de la performance énergétique et environnementale de leurs immeubles.

La rénovation du parc tertiaire public et privé, levier essentiel à la réussite de l'Accord de Paris

Dans la perspective de la réussite de l'Accord de Paris et dans le respect des engagements européens et nationaux de la France, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre des secteurs du bâtiment et de l'immobilier sont, depuis dix ans, au cœur des objectifs de la politique gouvernementale. Dernièrement, le Plan Climat vise la rénovation de ce parc comme un axe stratégique.

Sur l'ensemble du parc, les bâtiments du secteur tertiaire public et privé représentent près de 940 millions de mètres carrés et se caractérisent par le niveau moyen élevé de leur consommation énergétique, en comparaison avec le secteur résidentiel. Avec un quart des surfaces bâties de notre pays, on estime que le secteur tertiaire représente un tiers des consommations énergétiques finales du résidentiel-tertiaire et près de 30 % des émissions de gaz à effet de serre de ce secteur. Agir sur ce segment spécifique du parc de bâtiments est donc essentiel à l'atteinte des objectifs.

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015 réaffirme l'importance de ces enjeux en prolongeant jusqu'en 2050, l'obligation de rénovation de ce parc initialement posée jusqu'en 2020 par la loi Grenelle 2 de 2010.

La « charte tertiaire » : une dynamique collective forte de quatre années de retours d'expériences

En 2013, dans l'attente des textes organisant l'obligation légale de rénovation énergétique sur ce parc, le Plan Bâtiment Durable a pris l'initiative d'organiser une mobilisation volontaire et coordonnée en proposant aux acteurs de se lancer sans attendre dans la rénovation de leurs immeubles. L'objectif de la charte était de susciter un mouvement d'ensemble en faveur de l'efficacité énergétique, du bien-être des utilisateurs des locaux et de l'activité économique de la filière du bâtiment et de l'immobilier. Initiée avec trente premiers signataires, la dynamique n'a cessé de se développer depuis.

Trois rapports de suivi des engagements de la charte sont venus favoriser les retours d'expériences et améliorer la connaissance collective des pratiques de rénovation dans le parc tertiaire. Ainsi les acteurs engagés ont eu à cœur de rappeler l'importance d'agir à la fois sur la sensibilisation des occupants, une meilleure exploitation / maintenance et pilotage des équipements et installations et des rénovations plus conséquentes embarquant les enjeux énergétiques.

La dynamique mise en place grâce à la charte a permis une véritable mise en réseau des acteurs publics et privés qui régulièrement échangent sur leurs pratiques, leurs difficultés et les actions mises en place.

Pourquoi une nouvelle version de la charte ?

La charte initiée en 2013 avait prévu de cesser ses effets à publication du décret d'application de la loi Grenelle 2 ; celui-ci ayant été publié en mai 2017 puis suspendu par le Conseil d'État. Dans ce contexte, et au regard des objectifs prolongés par la loi de transition énergétique, les acteurs déjà engagés dans la charte tertiaire ont appelés de leurs vœux la poursuite et le renforcement de la dynamique volontaire.

Pour Philippe Pelletier, président du Plan Bâtiment Durable : *« nous devons revigorer nos actions, en mobilisant large autour de la charte tertiaire, et en mobilisant particulièrement certains secteurs du parc : sûrement le parc éducatif, sans doute les bâtiments de santé et d'autre pans du champ tertiaire qui décideront, sans attendre l'obligation de faire, de montrer le chemin à tous ».*

C'est pourquoi, le Plan Bâtiment Durable propose aujourd'hui une version 2017 de la charte, en adéquation avec le nouveau contexte législatif et réglementaire et l'émergence de nouveaux enjeux. En effet, avec ce nouveau texte, en plus de la diminution de la consommation énergétique de leurs actifs, les signataires sont particulièrement invités à inclure dans leurs objectifs la recherche de l'amélioration de l'empreinte carbone de



leur parc. Ils pourront également témoigner de la prise en compte des énergies renouvelables dans la performance énergétique et environnementale des bâtiments. La charte étend ainsi son champ d'application à la performance environnementale.

Dans l'esprit du texte initial, les signataires sont libres de se fixer leurs propres objectifs et plans de progrès, sur tout ou partie de leur parc.

Le Plan Bâtiment Durable est chargé du suivi de cette charte et confie l'animation du secrétariat technique à l'Institut Français pour la Performance du Bâtiment (IFPEB) et l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID).

Des signataires réaffirment leurs engagements et de nouveaux acteurs entrent dans la démarche

Les signataires du texte initial de 2013 ont tous souhaité poursuivre leurs engagements en écho à ce nouveau texte. A l'occasion de cet événement de lancement du 11 octobre, certains signataires ont souhaité symboliquement réapposer leur signature et ainsi réaffirmer publiquement leurs engagements et leur soutien sans faille à cette démarche volontaire.

C'est ainsi que l'Association des Directeurs Immobiliers, AFIOLOG, l'AG2R La Mondiale, Allianz Real Estate, Barjane, BNP Paribas Real Estate, BNP Paribas REIM France, Dalkia Groupe EDF, Eiffage Energie, Gecina, Groupama Immobilier, le Groupe ARCOM, l'Institut Français pour la Performance du Bâtiment, KLEPIERRE, l'Observatoire de l'Immobilier Durable, OZE-Energies, Perial Asset Management, SNCF Immobilier, Swiss Life REIM France, Tribu Énergie, l'Université Paris Nanterre et Vinci Énergies ont signé, dans cet esprit, le nouveau texte.

Cet événement était aussi l'occasion d'accueillir 14 nouveaux entrants dans la démarche : l'ADEME, l'Association Artiès – association des cadres de l'immobilier des universités, le C2ds – comité développement durable santé, la Conférence des Présidents d'Université – CPU, Foncière INEA, MATA Capital, Nexity, l'Université d'Evry Val d'Essonne, l'Université de Haute Alsace, l'Université de Lyon, l'Université d'Angers, l'Université de Bordeaux, l'Université de Nantes et l'Université Paul Valéry – Montpellier 3.

Cette nouvelle version de la charte a par ailleurs reçu le soutien de la Direction de l'Immobilier de l'État.

C'est ainsi que 123 acteurs sont désormais engagés pour l'efficacité énergétique et environnementale du parc tertiaire.

La démarche reste ouverte à tous les acteurs du parc tertiaire public et privé ; de nombreuses collectivités territoriales ont délibéré favorablement et rejoindront prochainement la dynamique volontaire. De nouvelles séances de signatures s'organiseront dans les prochains mois.

Le Plan Bâtiment Durable

Lancé en janvier 2009 par les pouvoirs publics, le Plan Bâtiment Durable, présidé par l'avocat Philippe Pelletier, fédère un large réseau d'acteurs du bâtiment et de l'immobilier autour d'une mission commune : favoriser l'atteinte des objectifs d'efficacité énergétique et environnementale de ce secteur. Le Plan Bâtiment Durable assure la concertation permanente au sein de la filière et témoigne de la mobilisation continue des acteurs au plan national comme régional. Il est ainsi force de proposition auprès des pouvoirs publics.

En savoir plus : www.planbatimentdurable.fr @PlanBatiment

Contact presse

Marie GRACIA, chargée de mission, Plan Bâtiment Durable

01 40 81 92 09 – 06 65 08 75 39

marie.gracia@developpement-durable.gouv.fr

www.planbatimentdurable.fr

Twitter @PlanBatiment

Annexe – Liste des signataires de la charte pour l’efficacité énergétique et environnementale du parc tertiaire public et privé au 11 octobre 2017



123 signataires

Association des Directeurs Immobiliers - ADI
Agence de l’environnement et de la maîtrise de l’énergie - ADEME
Aéroports de Paris
AEW Europe
AFILOG
AG2R La Mondiale
Allianz Real Estate France
Altarea Cogedim
Amundi Immobilier
APROMA
ARSEG
Association Apogée
Association Artiès – Association des cadres de l’immobilier des universités
Association des Directeurs des Services Techniques Départementaux - ADTECH
Association Française des Sociétés de Placement Immobilier - ASPIM
AXA Real Estate Investment Managers
Banque Populaire Lorraine-Champagne
Barjane
BNP Paribas Cardif
BNP Paribas Immobilier REIS France
BNP Paribas REIM France
Bouygues Energies & Services
C2DS – Comité Développement Durable Santé
Castorama
CBRE France
Caisse Centrale de Réassurance - CCR
Centre Hospitalier Alès Cévennes
Centre Scientifique et Technique du Bâtiment - CSTB
Chambre de Commerce et d’Industrie de Bretagne
CIE Dupaquier
Cluster GA2B
Conseil National des Centres Commerciaux - CNCC
CNP Assurances
Communauté d’Agglomération Porte de l’Isère
Conférence des Présidents d’Université - CPU
Conseil Départemental de l’Essonne
Conseil Régional de Rhône-Alpes
Conseil Régional de Bretagne
Conseil Régional de Centre-Val de Loire
Covéa Immobilier
Crédit Agricole Immobilier
Dalkia Groupe EDF
Danone
Direction Régionale et Interdépartementale de l’Équipement et de l’Aménagement d’Ile-de-France
DTZ Investors France
EDF
Eiffage Énergie
Elithis Groupe
Engie
Engie Axima
Engie Cofely
EnR’CO Conseils
Eurosic
Exerimmo
Foncière des Régions
Foncière INEA
France GBC
Fédération des Sociétés Immobilières et Foncières - FSIF
Gecina
Generali Real Estate French Branch
Green Rating Alliance



Groupama Immobilier
Groupe AFNOR
Groupe Archimen
Groupe ARCOM
Groupe des Assurances du Crédit Mutuel
Groupe BTP Consultants
Groupe L'Oréal
Groupe MGEN
Groupe Point.P
ICADE
Institut Français pour la Performance du Bâtiment - IFPEB
Ivanhoé Cambridge Europe
KLEPIERRE
La Française REM
LBO France
Lexmark International SAS
Light Computing Services
M&G Real Estate
Macifimo
MATA Capital
Muséum National d'Histoire Naturelle
Nexity
O'SITOIT
Observatoire de l'Immobilier Durable - OID
OZE-Energies
Perial Asset Management
Poste Immo
Pouget Consultants
RATP
Régions de France
Sanofi
SBM France
Schneider Electric
SERCE
SETUREC
SNCF Immobilier
Société de la Tour Eiffel
Sodearif
STEF
Swiss Life REIM France
TIAA Henderson Real Estate
Tribu Energie
TRIO2SYS
Unibail - Rodamco
Union Investment Real Estate France
Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand
Université d'Angers
Université d'Evry Val d'Essonne
Université de Bordeaux
Université de Haute-Alsace
Université de Lyon
Université de Nantes
Université de Poitiers
Université de Reims Champagne-Ardenne
Université de Technologie de Belfort-Montbéliard
Université Paris Dauphine
Université Paris Nanterre
Université Paul-Valéry Montpellier 3
Université Rennes 1
Université Rennes 2
Vinci Énergies
Zublin Immobilière France